



PREFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PLATEFORME D'ACCÈS A LA NATIONALITÉ DE MARSEILLE

ENTRETIEN RÉGLEMENTAIRE

L'entretien d'assimilation est une étape importante de votre demande.

Il vous appartient de vous rendre impérativement disponible afin d'honorer ce rendez-vous muni des pièces supplémentaires listées dans la convocation (les originaux et photocopies). Ces pièces sont destinées à actualiser votre dossier.

Toute annulation doit être dûment justifiée, à défaut, votre dossier sera classé sans suite.

Vous devez impérativement être accompagné de votre conjoint.

En effet, cet entretien a pour objectif de vérifier l'existence d'une communauté de vie avec votre conjoint, ainsi que votre assimilation à la société française par une connaissance suffisante de l'histoire, de la culture et de la société française, des droits et devoirs conférés par la nationalité française, ainsi que par l'adhésion aux principes et aux valeurs essentiels de la République.

Dans ce cadre, le *Livret du citoyen* (format PDF) permet d'illustrer les domaines et le niveau de connaissances attendues. À noter qu'il constitue une aide et non un document exhaustif.